

Certificat de Spécialisation conduite d'un élevage Ovin [CS Ovin]



Septembre à Avril - RNCP : 34736 - Diplôme de Niveau 4



910 heures : 455 h en centre et 455 h en entreprise

**En Formation Continue
En Apprentissage**

Evaluation en situation professionnelle

[Objectifs]



*Devenir un professionnel de l'élevage ovin en maîtrisant les aspects techniques de toutes les étapes
Analyser une situation économique et identifier les pistes d'amélioration si nécessaire*

[Compétences]



*Définir les orientations et le fonctionnement d'un atelier ovin
Mettre en œuvre des techniques spécifiques permettant la conduite du troupeau
Elaborer un système fourrager assurant le fonctionnement de l'atelier*

10 Modules pour acquérir les 3 capacités attestées par le diplôme

C1. Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage ovin viande

Gestion de l'alimentation
Gestion des pâturages
Gestion de la reproduction
Mise en œuvre de la sélection
Aménagement et entretien de la bergerie
Conduite technico-économique de l'atelier



C2. Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage ovin

Gestion sanitaire du troupeau
Gestion de l'agnelage
Gestion des chiens de troupeau

C3. Réaliser les opérations relatives à la transformation de la viande à son organisation

Commercialisation des produits
Gestion technico-économique de l'activité de transformation

**Formation de 6 mois
50 % en centre de formation
(CFPPA + Pôle Ovin)
50 % en entreprise**

Formation assurée par
✓ des formateurs techniques
✓ des professionnels
spécialisés
✓ des techniciens
✓ des vétérinaires

**Nombreuses visites
d'exploitations et d'organismes**

[Les + de la formation]

- Partenariat avec le pôle ovin Régional de Charolles
- Transport d'Animaux Vivants "ongulés et volailles" [TAV]



CFPPA de Charolles
7, Chemin D'Ouze
71120 CHAROLLES
Tel: 03.85.24.00.80

Mail: cfppa.charolles@educagri.fr

www.epi-fontaines.fr- CFPPA CHAROLLES



[Modalités pédagogiques]

- Formation au CFPPA de Charolles
- Parcours Individualisé
- Travaux pratiques
- Modules en Formation Ouverte à Distance (FOAD) possibles :  Plateforme Moodle
- Regroupements obligatoires organisés en centre : Cours d'approfondissement, interventions de professionnels, visites d'entreprises, évaluations, ...



[Publics concernés]

- Etudiant ou apprenti
- Demandeur d'emploi
- Salarié en contrat de professionnalisation
- Salarié en Congé Individuel de Formation

Possibilité de suivre certains modules uniquement (parcours à l'installation ; CPF, VIVEA, ...)



[Conditions d'entrée en formation]

- Avoir un projet professionnel en lien avec les ovins
- Participer à un entretien de motivation
- Valider le projet de formation dans le cadre d'un financement individuel avec Pôle Emploi
- Avoir un maître d'apprentissage pour les apprentis



[Conditions d'inscription au diplôme]

- Etre âgé de + de 18 ans
- Avoir un projet d'installation, diversification, ou salariat en production ovine
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 au minimum (dérogation possible sous réserve d'expériences professionnelles)

[Contact]

Coordinateur formations longues

Tel : 03.85.24.00.80

Mail : cfppa.charolles@educagri.fr



[Validation de la formation]

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture après l'obtention des 3 UC.

Les candidats ont 5 ans pour obtenir l'ensemble des blocs de compétence.

Prise en compte de la Validation d'Acquis Académiques pour l'individualisation du parcours de formation pour un candidat ayant un diplôme de niveau 4 et plus.

Des évaluations certificatives peuvent être proposées au candidat à l'entrée selon son profil.

Nous consulter



[Evaluation de l'action de formation]

- Bilan avec les financeurs et les partenaires
- Enquête de satisfaction proposée aux acteurs de la formation (stagiaires, apprentis, tuteurs en entreprise)



TAUX DE REUSSITE
100 %



TAUX DE SATISFACTION
100 %



TAUX D'INSERTION
A consulter sur le site internet de l'EPL



[Rémunération et financement]

- Les apprentis sont rémunérés en fonction de la grille rémunération OCAPIAT, pour les demandeurs d'emploi prendre contact avec son Conseiller Pôle Emploi.
- La formation peut être financée par les OPCO, CPF (Compte Personnel de Formation) et Pôle Emploi.
- Aucun frais pédagogique



[Les principales activités du métier]

- Alimentation du troupeau
- Conduite des surfaces paturables
- Surveillance, soins et manipulations du troupeau
- Sélection génétique et reproduction
- Organisation et suivi des agnelages
- Appréciation de l'état des animaux pour la vente
- Conduite des chiens de berger
- Gestion technique et économique de l'atelier ovin viande
- Transformation de la viande si vente en circuit court



[Les conditions d'environnement du métier]

L'activité de ce métier :

- s'exerce au sein de structures d'élevage, en relation avec le chef d'exploitation et plusieurs intervenants (techniciens d'élevage, vétérinaires, fournisseurs, ...).
- peut s'effectuer en bâtiment d'élevage (bergerie) et/ou à l'extérieur et être soumise à des astreintes en fonction du rythme de vie du troupeau.
- peut impliquer des déplacements (transport des animaux, changement de parcelle), de la manutention d'animaux et l'utilisation de matériels d'élevage dans le respect de la sécurité (Equipements de Protection Individuelle).



[Et Après ?]

Dénomination des emplois possibles à l'issue de la formation :

Code du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) :

Code A 1410 - Élevage ovin :

Eleveurs

Responsable d'élevage

Ouvrier agricole en production ovine

Eleveur et sélectionneur d'ovins

Technicien / Technicienne spécialisé(e) en ovin pour les candidats ayant préalablement validé un BTS Agricole ou une Licence Professionnelle Agricole

Après l'obtention du CS Ovin, possibilité de suivre un BTS ou une licence professionnelle dans le domaine agricole si ce dernier